

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 FEVRIER 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 21 février 2014 à 20 heures, en Mairie d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Thierry Beaudou et Maurice Levillain.

Absents excusés : Messieurs Jean Fauvel Guillaume Llobet, Paul Guérillon et Laurent Guérillon.

Absents non excusés : Messieurs Hubert Paillette et Francis De Brandt.

A 20 heures 45, Monsieur le Maire fait constater aux membres du conseil municipal présents que le quorum n'est pas atteint pour délibérer et que la séance est renvoyée à une date ultérieure.

Une nouvelle convocation sera transmise au Conseil Municipal pour une réunion prévue le mardi 25 février à 19h30.